

CA 2013-01-04

Réunion du Conseil d'administration CDS 38

Vendredi 04.01.2012 au CDOS, Rue de L'industrie à Eybens(38)

Début de la réunion 19h

Présents : Olivier Testa, France Rocourt, Philippe Cabrejas, Delphine Fabbri, Baudouin Lismonde, Pascal Orchampt, Pascal Groseil, Guy Ferrando, Jean Pierre Méric, Fred Bedon, Eric Sanson, Tristan Godet, Emmanuel Gondras, Clément Garnier, Cyrille Mathon

On attaque :

1 : Logo

Le nouveau logo du CDS : il a été adopté la dernière fois ! Il y a une oriflamme avec les couleurs jaunes et bleus (symboliques du département). Pascal montre les oriflammes. On a une oriflamme donnée par la FFS. L'oriflamme FFS coute 155 € et celui du CDS fait par un designer de Froges (cf cyrille) coute lui 200 €. Ça risque d'accompagner le CDS pendant longtemps. Le choix est fait de mettre le logo de la fédé dans le flag du CDS avec le n°38 en gras pour une meilleure visibilité.

Tout le monde approuve le choix du flag jaune et bleu du CDS fait par le gars de Froges avec en bas le logo de la FFS.

2: Le souci du film et du livret de grotte roche :

- Sur le livret de Grotte Roche, le CDS 38 et ses représentants sont allés avec le parc et ont acté que le livret Grotte Roche coute 7 € et ça pose problème à certain.
- Sur le film « dans la dent » : le CDS s'était engagé à couvrir les frais du film à hauteur de 5000 euros. Il y a eu par le passé une décision du CDS. Le CDS subventionne devant des factures : comme il n'y a une somme inférieure de factures, le CDS n'a pas dépensé la somme de 5000€. Le CDS a dépensé effectivement environ 3200 €. Cela correspond à une quarantaine de facture : Bernard et le nouveau trésorier (Pascal) s'engagent à mettre à disposition à mon domicile et pour consultation le journal des opérations où apparaissent entre autres les écritures relatives au projet et qui sont d'ailleurs isolées dans deux rubriques analytiques de recherche de subventions et d'aide au développement des projets

Concernant dans la dent : la motion est validée à l'unanimité : le prochain trésorier mettra le grand journal de financement à disposition de Serge Caillaut pour qu'il puisse le consulter et

avoir réponse à ces questions sur les détails des finances concernant le film !

3 : élection du bureau :

A : se présentent :

- Président : Pascal Groseil
- Vice-Président : Guy Ferrando
- Trésorier : Pascal Orchamp
- Trésorier adjoint : Bernard Loiseleur
- Secrétaire : Clément Garnier
- Secrétaire adjoint : Philippe Cabrejas

Le nouveau trésorier rappelle que le rôle d'un trésorier est d'assurer la comptabilité, les encaissements et les décaissements. Pascal Orchamp envisage son poste comme tel, et il n'assumera pas la partie "recherche de financement" assurée par Bernard Loiseleur. Des ajustements devront être trouvés. Les dossiers de demandes de financement pourront être conduits par les membres du bureau, entre autres

B : sont élus à l'unanimité :

- Président : Pascal Groseil
- Vice-Président : Guy Ferrando
- Trésorier : Pascal Orchamp
- Trésorier adjoint : Bernard Loiseleur
- Secrétaire : Clément Garnier
- Secrétaire adjoint : Philippe Cabrejas

4 : Stage CPT :

La somme de 25% du financement des stages CPT : n'est pas actée, c'est une tradition. La 3SI met la moitié (200€). Il reste donc 100€ à payer pour le stagiaire.

Discussion motivée par Tristan sur la répartition des sous pour la 3SI/CDS. Est-ce que le CDS

ne pourrait-il pas faire plus ?

Il faut discuter de ça en connaissance de cause et donc voir si la 3SI a des sous pour aider les stagiaires. Si tel n'est pas le cas, le CDS pourrait envisager de réévaluer son aide aux stagiaires. On donne quitus à Pascal pour discuter avec la 3SI.

Pour le recyclage : seuls 2 personnes sont inscrites !

5 : Le salarié du CSRRA :

Yves Contet a demandé qu'on ai une communication des actions de Fabien Leguet (salarié du CSRRA) auprès de l'E2C et de Spéléo Campus. Le CSRRA demande qu'on rediscute un contrat clairement établi de prestation du CSRRA auprès du CDS 38. Il faut rédiger le contrat : c'est le rôle du CSRRA de nous faire ce contrat.

Emmanuel Gondras fait remarquer qu'il serait plus simple de passer directement par ISN qui embauche déjà Sébastien Chantepie et Fabien Leguet. Mais le CDS a pris le parti pris de faire travailler le salarié du CSRRA.

Décision du CA : On régularise l'accord avec l'E2C et Spéléo Campus concernant l'emploi de son salarié et le CDS attend que le CSRRA lui envoie un contrat pour régulariser la situation du salarié

6 : Livret Grotte Roche

Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faille rééditer le livret : quelles conditions ?

Intervention d'Emmanuel Gondras : le livret devait être fait pour être mis en ligne. Il faudra le faire ?

Il a également été dit que le livret devait être amélioré pour une seconde édition ou pour sa mise en ligne !

Question de Baudouin : les pros devaient mettre des plots avec des numéros pour les stations ! Qu'en est-il ? Il faudrait le faire...

Les FJS vont mettre des balles de golf dans la grotte roche !

Décisions :

- Sous réserves de l'accord écrit des auteurs : le CDS approuve la mise en ligne du livret grotte Roche (revu et augmenté : topographie refaite...) : **adopté à l'unanimité**
 - Le principe d'une réédition papier est votée : résultat (Pour : 5 Contre : 5 Abstention : 4)...
- Le principe n'est pas adopté en attendant la suite mais ceux qui veulent une réédition feront une proposition chiffrée qui sera débattue !!!**

7 : Proposition de collaboration avec le rectorat :

Le CDS est en train de discuter un contrat avec le rectorat pour les collèges et les classes de SVT de 5ème. .

Discussion autour de ce projet pédagogique intitulé : découverte du monde souterrain. L'encadrement du projet serait financé par le CG et la réalisation sera assurée par le CDS. Ce projet entrainera des professionnels brevetés d'état. La mention qui fait que les BE ayant le label FFS soit prioritaire est supprimée.

8 : Cuves de Sassenage

Réunion entre les pros et les cuves :

Vercors Aventure, ISN, Manu Gondras... ont eu une rencontre avec le maire, l'adjoint au sport, Hervé Séraphin et une secrétaire. Lors de la réunion, on a parlé de l'accès à la grotte et des clés. On parle du libre accès pour les pros, pour l'exploitation par l'accrogrottes et pour le libre accès des spéléos.

Les pros doivent maintenant payé pour aller dans la grotte : et la mairie se rend compte que ça baisse la fréquentation. De plus avoir les clés c'est compliqué.

La réunion a servi aux choses suivantes : avoir le point de vue des pros ? Est-ce que l'accro-grotte « emmerde » les pros ? L'accro-grotte et l'accès restant deux choses différentes.

Pour le CDS : l'accès libre accès n'est pas remis en cause pour le moment.

La mairie de Sassenage doit mettre en place le fait d'avoir un seul interlocuteur : pour accro-grotte et libre circulation et développement des activités... L'idée de Pascal est que le CDS a un bon moyen par une concession de s'autofinancer et de créer de l'activité avec des pros. Il serait même possible de prendre en charge la partie touristique.

L'idée est de savoir si il y a un appel d'offre comment le CDS se positionne !

Le point de vue de M. Gondras est que ce n'est pas du rôle d'une association de faire du commercial !

Le point de vue de O. Testa est de dire que ça pourrait être une rente et l'occasion de développer des projets faciles d'accès et rapidement.

Guy Ferrando propose de faire un Buisness Plan pour ce marché !

S'en suit une discussion mais aucune décision n'est prise pour le moment

9 : Commission équipement :

Projet de Manu Gondras : Brocher le Thérèse en traversé.

Rééquiper le trou de l'aigle et la traversée... Sécuriser et rééquiper !

Manu Gondras fait circuler ses documents et le CA approuvera après lecture et donnera une réponse !

Discussion sans décision autour du brochage de la laitière mutante par le FJS.

Les FJS veulent équiper la laitière mutante en broches et considèrent qu'il n'est pas nécessaire d'en discuter au niveau CDS38 car ils financent eux même cette opération. Les avis sont contradictoires. Ceux qui sont contre considèrent que si les clubs se mettent à équiper les trous du département avec des équipements exotiques, cela va devenir très compliqué à gérer pour savoir quel matos emporter pour l'équipement, et tout le monde va en pâtir. D'autre part les broches ne sont pas esthétiques. C'est pour cela que le CDS est concerné et qu'il faut en discuter. Les amarrages forés semblent pas contre bien acceptés à priori.

10 : Rassemblement du CAF :

Du 9 au 12 mai : le rassemblement CAF « Berger 2013 », présentation par Cyrille Mathon !

Autres points :

Pascal prévient que sur le CNDS va limiter ses subventions !

Les clubs peuvent demander 600 € pour leurs expéditions... en échange d'une publication dans scialet et d'un explicatif de l'expé. Le CDS donne à moitié/moitié ! Il est de tradition que la moitié de la somme arrive avant et la seconde après : discussion sur le sujet

Fin de la réunion : 23h